

à son avis, approprié le maintien de certains effectifs des forces armées des États-Unis sur certains territoires. Si cette politique est absolument fondamentale, il est extrêmement improbable que semblable affectation des forces puisse être modifiée.

La déclaration que je viens de mentionner impliquait donc la détermination de notre Gouvernement, usant au maximum des droits que lui confère le système constitutionnel des États-Unis, de soutenir la CED par une contribution de forces armées qui pourraient être intégrées avec les forces de cette Communauté. Cette déclaration s'inspirait du ferme espoir que la politique qu'elle reflétait serait suivie, tant en raison du très grand intérêt que les États-Unis portent à la réalisation de l'unité en Europe, que du fait que notre peuple a, au cours de son histoire, montré qu'il était tout disposé à faire les plus grands efforts s'il croit que ceux-ci peuvent contribuer à l'unification réelle de l'Europe.

Permettez-moi de rappeler que le Plan de relèvement économique,—le Plan Marshall, comme on l'a appelé,—a été établi à la suite d'un Acte du Congrès qui avait pour objet de promouvoir l'unification de l'Europe. Le Traité de l'Atlantique Nord a été un engagement tout à fait sans précédent pour les États-Unis,—c'était en effet la première fois que le Gouvernement des États-Unis concluait pareille alliance à long terme avec d'autres pays. Ce traité allait à l'encontre de la politique antérieure que nous avions suivie pendant plus d'un siècle. Cette initiative ne fut prise qu'après que les pays européens eux-mêmes se fussent d'abord réunis au sein de l'Organisation du Traité de Bruxelles dont nous parlons tant aujourd'hui. C'est l'encouragement qui nous a été donné par ce Traité qui, pour une grande part, nous a incités à aller de l'avant et à adhérer aux engagements prévus aux termes du Traité de l'Atlantique Nord.

La première mesure prise en vue de fournir à l'Europe une aide militaire l'a été au titre du *Military Defence Assistance Act* de 1949. Elle avait expressément pour objet d'encourager l'intégration dans le domaine de la défense de l'Europe. Je crois que ces actions que nous avons entreprises, tant les positives que les négatives, montrent que nous réagissons, à bien des égards, comme un baromètre au climat qui existe en Europe. Si ce climat est un climat d'unité et de cohésion, nous offrons notre assistance et notre aide sous toutes les formes possibles. S'il s'agit d'un climat de désaccord, de division, de réapparition des menaces de guerre, d'un retour périodique des conflits, nous sommes enclins à nous replier sur nous-mêmes.

La déclaration que nous avons pensé être en mesure de faire pour appuyer la Communauté européenne de défense, était fondée sur l'hypothèse qu'il s'agissait d'un acte permanent ayant pour but de lier organiquement des pays d'Europe qui, par le passé, avaient été divisés et s'étaient fait la guerre. Nous pensions que la Communauté les liait de façon si durable, si fondamentale, que nous pouvions considérer que ce vieux chapitre de l'histoire était clos, et que nous pouvions engager de confiance notre force en Europe, avec l'assurance que nos soldats s'y trouveraient dans une armature solide et stable; enfin, que nous ne placions pas nos unités au milieu de ce qui a été historiquement le premier foyer de la guerre mondiale.

Un engagement de cette nature n'est pas pris à la légère, et je ne vous cacherai pas que dans la situation actuelle il ne serait pas possible au Président des États-Unis de le renouveler. Une grande vague de déception a déferlé sur les États-Unis, et particulièrement au Congrès, à la suite de ce qui s'est passé et l'on s'est dit qu'après tout la situation en Europe était assez désespérée, et que les États-Unis feraient mieux de n'y pas prendre d'engagements à long terme.